

Pour une anthropologie politique à La Réunion

Jacky Simonin

DANS **HERMÈS, LA REVUE** 2002/1 (N° 32-33), PAGES 83 À 89

ÉDITIONS **CNRS ÉDITIONS**

ISSN 0767-9513

DOI 10.4267/2042/14362

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://preprod.cairn.info/revue-hermes-la-revue-2002-1-page-83.htm>



CAIRN.INFO
MATIÈRES À RÉFLEXION

Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...

Flashez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour CNRS Éditions.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Jacky Simonin

*Laboratoire de recherche sur les Espaces Créolophones et Francophones, CNRS,
Université de La Réunion*

POUR UNE ANTHROPOLOGIE POLITIQUE À LA RÉUNION

L'Outre-mer français interroge en son cœur, la Nation française, son État ainsi que l'Union Européenne. Ces territoires (ultra-) périphériques — qu'on appelait au temps colonial « terres lointaines » — bousculent toujours plus fortement l'ordre jusque-là établi du politique. La diversité de leur contexte socio-historique, doublement inscrit dans une zone géographique particulière et dans une histoire coloniale singulière lie de manière spécifique chacune de ces entités à la métropole. De ce fait, toute approche globale court le risque de produire une connaissance exogène sinon exotique, biaisée de surcroît par un occidentalisme-centrisme tellement patent lorsqu'on le vit « là-bas ». Il nous faut donc encourager une anthropologie du politique fondée sur des investigations de terrain, des ethnographies longues et minutieuses. Une anthropologie empirique (Simonin, 1999) qui garde en ligne de mire une perspective comparative : mettre en regard les pays avoisinants au sein d'une région (Pacifique, Caraïbes/Amérique du Sud, océan Indien) et comparer ces outre-mer français. C'est à ce prix et à ce coût qu'on peut espérer gagner en généralité, éclairer en retour un centre aveugle de ses marges sinon de lui-même.

Pour ce qui est de La Réunion, un tel programme de recherche est déjà engagé. À titre d'exemple, je récapitule ci-dessous quelques résultats en précisant qu'un travail monographique animé du souci de la comparaison implique de déterminer les analyseurs de la société concernée (voir les contributions du dossier présent relatives à La Réunion et à l'océan Indien) qui ont pour caractéristique de représenter des conditions localement pertinentes de la communication politique : le territoire et les réseaux, l'institution scolaire, l'espace médiatique ; ou encore le domaine culturel et identitaire : les langues, les productions et les pratiques culturelles. Ce sont

des lieux d'observation d'un processus généralisé de télescope des sociabilités et des communications sociales, de métissage culturel, d'hybridation sociolinguistique, bref de recomposition des structures sociales et de restructuration de l'univers symbolique réunionnais.

La Réunion, une société en mutation

La société réunionnaise contemporaine se décrit comme le passage d'une forme d'organisation traditionnelle, issue de la société de plantation, à une forme moderne d'organisation sociale inspirée des sociétés industrielles européennes. Les transformations y sont rapides (à peine trente ans), généralisées (tous les secteurs de la société sont concernés), massives (elles touchent une grande part de la population) et profondes (elles sont radicales).

Depuis son changement de statut en 1946, qui a fait de cette « vieille colonie » un « département d'Outre-mer » dans le cadre de la souveraineté française, quatre grandes périodes marquent son évolution. La première phase de la départementalisation laisse La Réunion dans une situation économique, sociale et politique à l'identique de celle qui prévalait au temps de la colonie. Dans les années 1960, sous l'impulsion de l'État (et l'action personnelle de Michel Debré), les interventions publiques, principalement dans le domaine sanitaire, social et scolaire commencent à transformer le paysage sociétal. Le sens politique de l'action étatique est clair : faire de La Réunion un département « comme les autres », pour faire des Réunionnais des Français « comme les autres »... Cette phase de *substitution-assimilation* précède une phase de *résistance* qui aura cours du milieu des années 1960 à la fin des années 1980. C'est une période de *télescope* qui voit se heurter en un choc brutal, une organisation traditionnelle et une organisation moderne de la société. S'ouvre enfin, une période d'*hybridation* qui, à l'heure de la mondialisation des échanges, se caractérise par l'entrée de l'île dans la société de l'information et de la communication. Apparaissent alors des usages, des pratiques et des représentations qui témoignent d'un « bricolage culturel » fait d'apports de plus en plus divers.

Une forme sociale spécifique de « modernité alternative » se développe sur la base d'une référence, toujours active, issue de la « tradition créole » et d'une référence complémentaire au principe de la « modernité occidentale ». Les valeurs de la modernité se réinterprètent alors à l'aune des valeurs traditionnelles créoles. Les structures sociales se réaménagent, en fonction :

- 1) d'une classe moyenne émergente,
- 2) d'une recomposition générationnelle aux deux extrémités de l'échelle d'âge : une population juvénile qui compte par sa démographie et sa culture et un groupe de personnes âgées toujours plus nombreux,
- 3) d'exclus de la société dans l'incapacité de s'adapter à la nouvelle donne, la fracture sociale se doublant d'une fracture numérique,

4) du déplacement de la ligne de partage « privé/public » et de l'émergence d'un espace public local, inscrit pour une part importante dans le domaine médiatique.

De fait, la société locale semble se rapprocher des caractéristiques de la situation française dite « hexagonale ». Mais, toutes ces transformations se produisent à partir d'un substrat historique, géographique et sociologique totalement différent et s'effectuent de façon extrêmement rapide.

Renverser la perspective

C'est pourquoi il convient de questionner l'« ethno-centrisme » du regard¹ afin de « voir » l'existence d'histoires régionales de la France. « Régionaliser le regard » c'est un garde fou contre deux prismes déformants. On peut trop aisément penser, d'un point de vue hexagonal et du sommet de l'État central, que l'ensemble des pays de l'Outre-mer forme une entité homogène, venant d'un même passé, vivant un présent uniforme et s'orientant vers un devenir identique. Le second, c'est penser que la métropole française et La Réunion constituent des réalités spatio-temporelles homothétiques. En raison des changements socio-économiques et culturels qui l'ont radicalement bouleversée, la France métropolitaine n'est plus en ce début de millénaire, celle des années 1960 ou 1970. Mais ce serait commettre une erreur grave d'analyse de vouloir la comparer à La Réunion. Après les années de reconstruction de l'après-guerre, la France métropolitaine a vu pendant trois décennies, les fameuses « Trente Glorieuses », son développement industriel faire un bond considérable et la société s'urbaniser massivement. Le passage, en métropole, de la « société industrielle » à la « société de l'information » s'est réalisé progressivement dans les années 1980. La Réunion, qui ne s'est jamais industrialisée, est passée pour sa part brutalement d'une forme sociétale coloniale, la « société de plantation », à la « société de consommation et de l'information ».

En posant ce problème, nous voulons par là mettre en exergue deux points essentiels. Rappeler en premier lieu que les relations entre la France métropolitaine (et l'État-nation) d'une part et La Réunion d'autre part sont historiquement nouées sur le principe d'une dépendance forte « centre-périphérie ». En second lieu, souligner que ce territoire insulaire éloigné (« ultra-périphérique », selon la terminologie européenne) évolue de manière *asynchrone* vis-à-vis de son centre, selon un *tempo* propre qui respecte des processus d'appropriation collective et individuelle tenant à sa socio-histoire.

Les interventions publiques massives de la France et de l'Europe et l'action des opérateurs privés, ont dans le même mouvement contribué à implanter les éléments qui ont conduit la métropole à de grandes mutations au cours de l'époque contemporaine. En important la modernité, on importe la crise de la modernité au sein d'une société jusque-là traditionnelle, elle-même en pleine

mutation. S'est alors enclenché, dès les années 1970, un puissant télescopage entre « tradition » et « modernité », un télescopage brutal et massif.

Un « espace public » local en formation

La genèse et le développement de l'espace public réunionnais montre que les deux temporalités du médiatique, dans l'ordre du politique, vont se rencontrer dans l'île, au tout début des années 1990 : c'est une période charnière. Elle constitue le moment où s'élabore réellement un espace public médiatique.

Auparavant, le débat politique se clivait, sur deux points fondamentaux. Il portait d'une part sur la nature du régime à adopter pour La Réunion (fallait-il s'orienter vers la démocratie et installer dans les faits les principes de l'État de droit ou bien poursuivre, en l'actualisant, une tradition « modernisée » à ancrage communautaire, issue du système servile et du régime colonial ?), d'autre part, sur la question du lien que La Réunion devait établir avec sa métropole (devait-elle rester dans le giron de l'État français ou revendiquer une large autonomie voire l'indépendance ?).

« Légitimistes » (ils se nommaient « nationaux ») et « autonomistes » se sont combattus âprement pendant les quatre premières décennies de la départementalisation. Pendant toute cette période, les forces politiques locales ont instrumentalisé les médias, presse écrite et radio-télévision publique. C'est ainsi que la presse locale a conservé sa tradition de presse d'opinion. Depuis, le paysage audio-visuel entre en quelque sorte dans l'« ordre des choses ». Toutes tendances confondues, la classe politique réunionnaise — et jusqu'à nouvel ordre — a pris le parti de la France et de l'Europe.

La liberté d'expression et le pluralisme médiatique semblent désormais deux valeurs inscrites dans la réalité. Élargi par les transmissions par satellite, *Internet* est en pleine expansion ; en conséquence, le paysage médiatique réunionnais est en phase de « normalisation » sur le mode en usage dans les pays développés ou économiquement émergents.

Enjeu au départ politique, l'espace médiatique se transforme alors en un enjeu économique et culturel. Cette nouvelle donne interpelle évidemment « l'identité réunionnaise », comme cela se passe souvent à l'échelle des territoires locaux. L'espace public médiatique achève ainsi sa phase d'institutionnalisation. Entreprise symbolique, les médias sont producteurs de discours sociaux, pour, sur et dans un contexte local. Selon Descombes (1996), c'est une « institution du sens » qui raconte des *histoires* et, ce faisant, participe à sa manière à l'Histoire. C'est une institution qui, prenant sens au sein d'une communauté locale, est incitatrice de comportements, génératrice de perceptions.

Le décalage structurel perceptible à La Réunion par rapport à la métropole fait des médias locaux une institution symbolique de « double interface ». Ils configurent les événements qui sur-

gissent sur la scène sociale locale, d'une part en les comparant dans l'instant « à ce qui se passe en métropole », d'autre part en se référant à ce qui s'est passé antérieurement dans l'île. Ces « lieux de mémoire » représentent deux réservoirs de symboles, d'images, de dénominations, d'arguments, d'explications, deux modes de préfiguration auxquels puisent les acteurs locaux, dont les médias, pour catégoriser le présent de l'événement, lui donner forme, le raconter. Tout se passe comme si un script déjà élaboré et souvent joué ailleurs, en métropole notamment, venait imprégner l'histoire locale pour en infléchir le cours.

Une communauté périphérique

La Réunion construit peu ou prou son espace public local sur les principes républicains propres au modèle français. Arrimée à la France métropolitaine et à l'Europe dont elle constitue une double extension ultra-marine, La Réunion se doit de maintenir un lien historique fort pour continuer à bénéficier des transferts financiers français et européens, tout en visant statutairement « l'autonomie la plus large dans la République ». La question nationale, centrale pour La Réunion, mais aussi pour l'ensemble de l'Outre-mer et pour la Corse, structure le rapport socio-politique de La Réunion à la métropole depuis le début de son peuplement (milieu du XVII^e siècle). Là encore, son mérite est d'interpeller la métropole et ses régions, sur le rôle de l'État et l'organisation des pouvoirs publics au sein de la République et d'une façon plus large sur l'évolution des institutions politiques françaises et européennes.

La Réunion évolue selon une dynamique « périphérie/centre » vis-à-vis de l'État français, de l'Union européenne et au sein de l'océan Indien. À l'heure de la mondialisation, une nouvelle donne s'effectue dans les échanges et les rapports inter-sociétaux. Dans ce contexte, La Réunion cherche à nouer des relations avec de nouveaux « centres », mais aussi à dégager en son sein un centre de décision qui puisse lui aussi rayonner. La recomposition de la relation historique centre/périphérie qui est en train de s'opérer pourrait donner naissance prochainement à un « polycentrisme » à l'échelle régionale indo-océanique.

De tous temps, l'île a dépendu d'un centre éloigné, provoquant son relatif isolement au sein des réseaux de communications maritime ou aérien et de télécommunications. Elle représente toujours pour la France un enjeu géopolitique non négligeable. Autrefois, lieu d'escale sur la « Route des Indes » elle fut longtemps objet de dispute entre les puissances coloniales française et britannique, pour devenir un enjeu stratégique entre pays capitalistes et socialistes en période de « guerre froide ». Demeurée la base lointaine française du Sud-Est de l'océan Indien, elle est en position de commandement vers le Sud, vis-à-vis des Terres Australes et Antarctiques Françaises ; vers le Nord de l'océan Indien, elle vient en appui au théâtre du Moyen-Orient et de l'Asie centrale.

On trouve à La Réunion une situation décalée par rapport à la métropole en matière de conception et de perception de l'État, de la Nation, de l'espace public et de la communauté. Qu'expri-

ment ces décalages au plan politique, en régime démocratique ? Dans la tradition républicaine française, la « communauté » reconnue est nationale, d'où la prééminence de l'État et de son territoire sur toute autre collectivité territoriale.

Rien n'est moins aisé en effet de reconnaître l'existence, dans le monde contemporain, de modernités sociétales et territoriales alternatives. Sans doute faut-il pour cela adopter une posture anthropologique qui parte du principe que toute forme sociale compose en propre des éléments relevant du *sociétaire* et du *communautaire* (Simonin, 2000), une posture anthropologique qui renonce donc à l'idée normative et prescriptive d'une forme politique unique, tant en matière d'exercice de la démocratie que de conception d'un espace public central et intégré (Mouchon, Simonin, 2001).

Au sein de toute communauté en position périphérique, à l'échelle des grands ensembles géopolitiques, existe en permanence le souci de trouver un équilibre entre facteurs endogènes et exogènes de développement, pour maintenir une personnalité collective que chacun puisse identifier et respecter (Watin, 2001), ce qui sous entend la recherche d'affiliations à des « centres » tout autant complémentaires que concurrents.

NOTES

1. L'appareil conceptuel sur lequel on s'appuie pour analyser les phénomènes de société ont pour contexte socio-historique la naissance et le développement de la société industrielle et urbaine, puis de la société de l'information. Il en est ainsi du champ des recherches communicationnelles. Forgées au fil pluriséculaire d'une Europe et d'un Occident, ces catégories et ces problématiques établies volent parfois en éclat lorsqu'on s'intéresse à des socio-histoires qui, si elles y sont liées par le fait historique colonial et la mondialisation en cours, n'en présentent pas moins tous les traits d'une histoire singulière.
2. Votée en 2000, la loi d'orientation pour l'Outre-mer (LOOM) avec un début d'application courant 2001, comporte un volet social et économique, et institutionnel. Si les deux premiers recueillent un large consensus parmi la classe politique et les décideurs économiques (ainsi que dans l'opinion, ce qui reste à vérifier), il n'en est pas de même du troisième. La loi prévoit que les départements d'Outre-mer peuvent opter pour une Assemblée Unique ou pour une Région bi-départementale. Région mono-départementale, à La Réunion, une telle disposition a suscité un intense débat public. Les tenants de la formule « bi-dép », selon le terme maintenant bien ancré dans le vocabulaire courant ont argué d'une part que cela permettait un rééquilibrage entre le Nord et le Sud de l'île et représentait d'autre part une garantie institutionnelle contre une autonomie renforcée qui ouvrirait la voie à l'indépendance. Notons enfin que la loi autorise, sous certaines conditions, les collectivités territoriales (Département et Région) à passer des accords internationaux dans leur zone régionale.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

DESCOMBES, V., *Les institutions du sens*, Paris, Ed. de Minuit, 1996.

MOUCHON, J., SIMONIN, J., La communication politique, in WATIN, M., (sous la direction de) *Communication et espace public, Univers créole 1*, Paris, Anthropos, 2001.

WATIN, M., (sous la direction de) *Communication et espace public, Univers créole 1*, Paris, Anthropos, 2001.

SIMONIN, J., « Médias locaux et citoyenneté. L'espace public réunionnais entre communauté et société », *www.démocratie locale.fr, Hermès* n° 26-27, Paris, CNRS Éditions, p. 295-307, 2000.